

Mon Plan Renov



Cette caisse a été créé et financée par le Département de Seine et Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales. Elle propose des prêts pour aider au financement dans le domaine de l'habitat.



La CAMVS souhaite soutenir les propriétaires engageant des travaux d'amélioration de leur logement. Elle a donc mis en pl ace le dispositif d'aides financières Mon Plan Rénov.

Cette aide peut venir en complément d'une aide de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) mais elle peut aussi venir financer un projet non éligible aux aides de l'ANAH.

La CAMVS met en place un espace conseil France Rénov pour vous accompagner dans les projets de rénovation énergétiq ue de votre logement, qu'il s'agisse d'une maison ou d'une copropriété. Grâce à ce service, neutre et gratuit, vous bénéficie rez de permanences téléphoniques, d'entretiens personnalisés, de visites à domicile et d'informations sur les aides financi ères possibles pour concrétiser votre projet.